

L'action bénévole à Sainte-Pétronille ...

Vous êtes certainement conscients que la qualité de vie de notre Village repose en grande partie sur l'implication des bénévoles. Que ce soit pour améliorer notre environnement, organiser des activités ou offrir des services, ils travaillent dans l'ombre au profit de la communauté.

Parmi la quinzaine de bénévoles qui consacrent une partie de leur temps à vous faciliter l'accès à la **Bibliothèque La Ressource**, 2 le font depuis plus de 25 ans.

La Municipalité de Sainte-Pétronille souligne donc l'implication communautaire de deux pionnières qui ont contribué au développement culturel de Sainte-Pétronille.

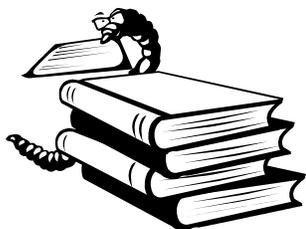
Merci à mesdames **Lise Paquet** et **Marie Blais** pour leur engagement.

P.S. : Pour ceux et celles qui ne fréquentent pas encore la bibliothèque, les heures d'ouverture n'ont pas changé :

Dimanche: 10h00 - 12h00

Mardi: 19h00 - 20h30

Pour ceux et celles qui désirent s'impliquer dans leur communauté, faites-nous part de vos intérêts.



Harold Noël, maire

Faut-il fusionner les municipalités de l'Île d'Orléans ?

C'est le titre d'un reportage de 30 minutes présenté le 27 mars 2013 sur [MATv](http://www.matv.ca/quebec) www.matv.ca/quebec. L'animatrice Pénélope Garon tente d'y mettre en évidence deux visions de l'Île d'Orléans.

Vous y verrez une figure connue de notre village et un conseiller municipal de Saint-François qui exposent leurs arguments à tour de rôle. Une professeure émérite en sciences politiques de l'Université Laval nous fait part de son analyse.

Pour ceux qui s'intéressent à l'aménagement de notre territoire et l'offre de services aux meilleurs coûts, c'est un reportage à voir : Certaines conditions s'appliquent.

Harold Noël, maire



École de bassin pour les élèves du primaire de Sainte-Pétronille ...

Le 20 mars dernier, la Commission Scolaire des Premières-Seigneuries nous conviait à une rencontre traitant du découpage des bassins de clientèle des trois bâtiments de l'École de l'Île d'Orléans pour les années scolaires 2013-2014 à 2017-2018.

On y a appris que l'accroissement projeté de la clientèle d'élèves d'âge primaire dans l'École de l'Île d'Orléans affectera leur répartition entre les trois bâtiments. En effet, l'ajout de nouveaux groupes associé au nombre limité de classes à Saint-Pierre pourrait modifier le lieu d'apprentissage des enfants de Sainte-Pétronille.

Les prévisions s'orientent vers des changements pour septembre 2014. L'impact sur le transport scolaire et les déplacements du midi a aussi été considéré.

Une séance de consultation publique est prévue à l'automne 2013.

Harold Noël, maire

Numérotation civique sur la 368

Un comité découlant de la réflexion **Île d'Orléans 2020** a eu comme mandat de redéfinir la numérotation civique sur le Chemin Royal et le Chemin du Bout-de-l'île.

La démarche consiste à répartir de façon rationnelle et justifiée la numérotation civique pour chacune des municipalités. Le projet sera soumis aux Conseils municipaux en janvier 2014 et une séance publique d'information est prévue pour le printemps 2014.

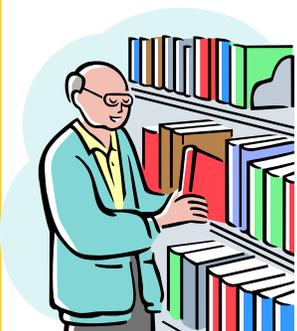
Harold Noël, maire



Bibliothèque La Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'avril

- *Demain*, de Guillaume Musso
- *Jadis, si je me souviens bien*, de Georges-Hébert Germain
- *Saratoga Woods*, d'Elizabeth George
- *Gaby Bernier*, tome 2, de Pauline Gill
- *Carnets du chemin du Roy*, de Geneviève Auger
- *Je vous écris de mon camion*, de Sandra Doyon
- *La guerre pour la vérité*, de Juian As-sange
- *La paix des dupes* de Phillip Kerr
- *Lincoln, l'homme qui rêva l'Amérique*, de Katherine Keans



Nouvel environnement

Comme vous le savez déjà, la bibliothèque offre un nouveau décor avec des rayonnages supplémentaires qui ont permis d'aérer les tablettes,

tant du côté des romans que dans la collection des documentaires. Vous aurez plus de plaisir à bouquiner dans les rayons et trouverez plus facilement les livres que vous cherchez.

Merci

Merci à madame Teresa O'Connor-Dubois pour le don de plusieurs romans et documents en langue anglaise.

Merci également à M. Dany Laflamme pour son excellent travail.

Conférences de la Bibliothèque

Le jeudi 23 mai prochain à 19 h 30 au Centre communautaire Raoul-Dandurand, vous pouvez assister à une conférence de Gilles Gallichan, historien.

La bataille de Québec pour devenir la capitale

Au XIX^e siècle, Québec a dû rivaliser avec d'autres villes pour retrouver et défendre son statut de capitale qui lui avait été enlevé en 1841. Cette conférence rappelle le contexte historique de l'époque et retrace les luttes menées par Québec entre 1841 et 1876 pour redevenir la capitale nationale d'un État auquel elle a

donné son nom.

Pensées

Partir, c'est mourir un peu. Écrire, c'est vivre davantage.

André Comte-Sponville

Chères bibliothèques, il serait bon de vous entendre raconter vos romans préférés aux visiteurs perdus dans la forêt des lectures possibles. Comme il serait beau que vous fassiez l'hommage de vos meilleures souvenirs de lecture.

Daniel Pennac

Gilles Gallichan et Lise Paquet et pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - 1 siège à combler

Le CCU est un comité consultatif composé majoritairement de citoyens, qui aide la municipalité à rencontrer efficacement ses responsabilités en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction. À ce titre, il doit notamment formuler un avis sur toute demande de dérogation mineure. Ce comité établit ses règles de régie internes et d'usage, le CCU tient séance mensuellement.

Ce comité doit être formé de cinq membres permanents nommés par le conseil. Actuellement, il est composé de Harold Noël, maire, qui en fait partie d'office, Lyne Gosselin, conseillère municipale, Daniel Auclair et Kevin Desjardins (tous deux architectes, résidents du village) et Mme Dunn, citoyenne depuis de nombreuses années. Un siège est vacant. Le CCU souhaite donc recruter une nouvelle personne intéressée à la cause. La durée du mandat est de deux ans.

Le nouveau membre du CCU aura notamment comme outil de travail le plan de zonage et les règlements d'urbanisme de la municipalité et il bénéficiera de l'expertise des autres membres du Comité et des conseillers de la MRC, pour s'initier et accomplir sa tâche. Étant nouvelle sur ce comité, je ne peux vous com-

munique que mon enthousiasme à faire partie de ce comité pour travailler, en étroite collaboration avec des citoyens qui partagent le même intérêt, soit la préservation et la mise en valeur de notre village et de son caractère patrimonial. D'ailleurs, de beaux défis s'annoncent. À titre d'exemple, la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel accorde plus de pouvoirs aux municipalités pour exercer leur rôle en matière d'identification et de protection du patrimoine. Cette loi prévoit, entre autres, que les comités d'urbanisme pourront remplir le rôle de « conseil local du patrimoine » (Roger Chouinard, *Autour de l'Île*, 2012). Par ailleurs, la MRC débute une refonte des règlements de zonage des six municipalités afin d'obtenir une réglementation intégrée d'urbanisme des municipalités de l'Île et cela, dans un nouveau contexte résultant des récentes recommandations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire métropolitain de Québec (PMAD). Le CCU sera sûrement sollicité.

Votre contribution nous intéresse, je vous invite à transmettre un court texte, vous présentant ainsi que vos intérêts à joindre le CCU, à mon attention, par courriel à l'adresse suivante : stepetronille@qc.aira.com ou en le déposant à la Mairie, d'ici le 10 mai 2013. Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à laisser un message à la Mairie (418 828-2270 poste 1) et votre numéro de téléphone, je vous rappellerai.

*Lyne Gosselin,
conseillère municipale
et présidente du CCU*

Mai: Mois de l'arbre et des forêts



Distribution de plants d'arbre

Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, la municipalité de Sainte-Pétronille propose un projet qui vise à sensibiliser les gens sur l'importance des

arbres et sur le respect de la forêt. Pour se faire, le **1^{er} juin prochain**, vous êtes invités à vous rendre au **centre communautaire Raoul-Dandurand (104 chemin du Bout-de-l'Île)** entre **10 h et 16 h**, afin de vous

procurer des plants d'arbre. L'objectif de cet activité est d'inciter la population de l'Île d'Orléans à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de leur environnement.

La distribution de ces plants se fera gratuitement. Il s'agit d'une initiative du ministère des Ressources Naturelles qui agit par l'entremise de l'Association forestière des deux rives.

À noter que le nombre de plants est limité à un par personne. Par exemple, une famille de cinq personnes aura droit à cinq plants.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter la direction générale de Sainte-Pétronille au 418 828-2270 ou par courriel au stepetronille@qc.aira.com.

Au plaisir de vous rencontrer le 1^{er} juin prochain

Je me souviens

Le Château-Bel-Air

Le 22 février 1996 est une date fatidique qui restera marquée dans l'histoire de Ste-Pétronille. Alors qu'avec la Société Radio-Canada, plusieurs gens du village étaient à préparer une messe qui serait diffusée dans le cadre de l'émission « Le Jour du Seigneur » afin de souligner le 125^e anniversaire de l'édification de l'église de la paroisse, nous apprenions avec stupéfaction en écoutant cette même chaîne de télévision

qu'un incendie s'était déclaré et avait ravagé un lieu historique de notre villa-



L'hôtel Château Bel-Air et le quai de Sainte-Pétronille au début du XX^e siècle (Archives nationales du Québec, Fonds F.C. Würtele)



Le Château Bel-Air en 1958 (Collection J. et R. Jalbert)

ge. *La Goéliche*, anciennement connue sous le nom de *Château Bel-Air*, avait été rasée par les flammes au cours de la nuit. Ce qu'il y avait de plus consternant à propos de l'incendie de cet édifice situé tout près du quai municipal, c'est qu'il avait fait un mort. Un jeune homme du village, fils d'une famille nombreuse et très connue, Patrick Émond y succomba après avoir réussi par une geste héroïque à sauver d'une mort certaine, la seule cliente, cette nuit-là, à l'hôtel. Le lendemain matin, tout n'était que déso-

tion. *La Goéliche*, ex *Château Bel-Air*, comme on l'avait toujours connu, n'existait plus que dans nos souvenirs.

Pour beaucoup de gens de ma génération le *Château Bel-Air* représentait tellement de beaux souvenirs. Ce lieu de villégiature était aussi un lieu de rassemblement populaire et communautaire. Je me souviens que dans les années 1950 et 1960, le Duc D'Orléans y accostait régulièrement y débarquant un flot de visiteurs qui venaient danser et faire la fête au Château. Par ailleurs c'est au Château que les gens venaient célébrer en famille, la mienne n'y a pas fait exception. Je me rappelle un certain 15 juin 1960, ma famille et dix-sept oncles et tantes Beulé s'y réunirent lors d'un grand banquet offert pour célébrer le 25^e anniversaire de sacerdoce de deux de mes oncles prêtres. Plus tard c'est encore au Château, plus précisément autour de sa piscine que l'on découvrit le petit Simard, René de son prénom, un petit gars de la paroisse qui chantait comme un oiseau et qui avait choisi ce lieu pour paraître sur la pochette de son premier microsillon. Je me souviens aussi de l'époque où Arthur Leblanc, violoniste possédant un Stradivarius, venait y passer ses vacances estivales.

Plus tard, dans les années 1990, même si Le Château était maintenant connu sous le nom de *La Goéliche*, c'est enco-

re là que se passaient et se fêtaient bien des événements que l'on voulait souligner. En effet, plus d'une fois, grâce à la cordiale et généreuse hospitalité d'Andrée Marchand et d'Alain Turgeon, c'est à La Goéliche qu'une cinquantaine de personnes de la communauté paroissiale étaient accueillis, dans la grande salle, afin de souligner et remercier tous ces gens impliqués bénévolement. C'est aussi à cet endroit qu'en 1995 Monsieur le maire de l'époque, Jacques Grisé, y organisa un party d'Halloween auquel j'assistai. Malheureusement ce fut la dernière fois que j'y entrai puisque l'hôtel fut détruit par l'incendie meurtrier de février 1996.

Le *Château Bel-Air*, au fil des ans aura été un lieu de réjouissances ou furent célébrer noces et toutes sortes d'événements heureux. Nombreux sont les gens qui en gardent de bons souvenirs. Encore aujourd'hui, nombre de gens qui viennent faire un tour sur l'île en passant par Ste-Pétronille s'informent de l'emplacement de *La Goéliche*. Qui sait, peut-être qu'ils ont entendu dire que leurs parents se sont mariés à cet endroit !

L'histoire de ce lieu remonte à presque vingt ans avant le début de la construction de l'église paroissiale. C'est en 1855, que le notaire Bowen fit construire un quai sur la pointe-ouest de l'île afin de servir les intérêts commerciaux des marchands et des cultivateurs en saison estivale. En hiver, pas contre, on devait attendre le pont de glace afin d'atteindre l'autre rive et ce jusqu'à la construction du pont. Le quai de Ste-Pétronille servait également à accueillir les nombreux visiteurs et citadins de l'époque qui voulaient profiter de l'éco-climat et du panorama exceptionnel de la pointe-ouest de l'île. Des résidents de Québec et d'ailleurs intéressés par la belle villégiature de ce coin de l'île venaient même s'y établir l'été.

Aussi un premier hôtel, fut construit dans les années 1880 par un dénommé Thomas Hilaire Lizote. L'hôtel portait le nom de son propriétaire. L'emplacement exact de ce premier hôtel et le sort qu'il connut ne m'est pas connu. Par contre, quelques années plus tard, un quotidien datant de décembre 1890, relatait que ce même monsieur Lizotte était à construire un hôtel près des quais érigés par le notaire Bowen, là où se trouve aujourd'hui *La Goéliche*. Cet hôtel communément encore une fois appelé l'Hôtel Lizotte, était enregistré cette fois sous le

nom de *Château Bel-Air*.

Par la suite, toujours dans un quotidien de Québec datant du 1^{er} octobre 1894, on apprenait que le *Château Bel-Air* avait été ravagé par un incendie le 24 du mois de septembre de la même année et que le propriétaire n'avait pu sauvé que le mobilier du salon ainsi que le piano.

Deux mois plus tard, toujours dans un quotidien de Québec, en date du 26 décembre 1894, on mentionnait qu'un nouvel hôtel était en construction. Ainsi, le 22 juin 1895, le 2^e *Château Bel-Air* ouvrait ses portes, juste à temps pour la saison touristique. Deux ans plus tard, Monsieur Lizote, propriétaire, vendit ce 2^e hôtel, le 15 avril 1897 à Edwin Fraser pour un montant de 6 000 \$. Par la suite, l'hôtel portera le nom de son nouveau propriétaire et deviendra l'Hôtel Fraser mais sera toujours enregistré sous le nom officiel de *Château Bel-Air*. C'est seulement en 1945 que l'hôtel sera vendu à la famille Duchesneau après avoir appartenu tout ce temps à la famille Fraser.

Au cours de l'année 1960 et ce jusqu'en 1968 le *Château Bel-Air* deviendra la propriété d'un certain monsieur Couturier. Par la suite plusieurs propriétaires se succéderont. Ainsi le bâtiment appartiendra à René et Cécile Lemieux et s'en suivra une période très agitée de transactions de vente et de rachat par les Lemieux. La propriété passera successivement entre les mains des Picard, Lemieux et de Claude Gauthier. Ce dernier changera le nom de l'hôtel en celui de *Manoir de l'anse*. Les Lemieux s'en porteront à nouveau acquéreurs en 1985. L'année précédente, en 1984, des investissements majeurs furent apportés au quai : on y installa des tangons et des quais flottants près de l'hôtel mais cela ne donna pas les résultats que l'on croyait puisque les bateaux de plaisance n'y accostaient pas davantage.

Par la suite, nous entrons dans une période beaucoup plus calme alors que le 11 juin 1986 l'hôtel fut acheté par le groupe Duplain—Lafrenière. Ces derniers changeront le nom de l'hôtel en celui de *La Goéliche*, soit le même nom que celui de leur restaurant à St-Laurent. Finalement en 1992, un nouveau trio d'actionnaires formé de Mesdames Andrée Marchand, Janet Duplain et de Monsieur Alain Turgeon en devient

propriétaire.

Après l'incendie qui ravagea complètement cet hôtel centenaire en février 1996, une nouvelle construction sera érigée et la nouvelle *Goéliche* ouvrira ses portes au printemps 1997. Depuis quelques années, les propriétaires ont confiés la responsabilité de l'hôtel à un nouveau groupe d'actionnaires, soit deux de leurs enfants, Marie-Andrée et Geneviève Turgeon de même que Monsieur Pascal Bussièrès.

C'est donc une invitation à tous ceux qui ne connaissent pas encore l'endroit ainsi qu'à ceux qui ont pu déjà l'apprécier à venir découvrir les beautés de ce lieu, la cuisine délectable offerte et la vue exceptionnelle des environs. Et, si vous avez plus de temps pourquoi ne pas passer la nuit dans l'une ou l'autre des chambres chacune nommée différemment. Vous aimerez sans aucun doute l'accueil chaleureux de cet hôtel et particulièrement de ses hôtes.

Yves-André Beaulé, en collaboration spéciale avec Monsieur Daniel Guillot, pour la chronique « Je me souviens » du journal « Le Beaulieu » de Ste-Pétronille.

Cours de tennis

Printemps 2013

Date de début de la session: **dimanche 12 mai au dimanche 16 juin 2013** (6 semaines)

Horaire des cours et clientèle visée:

Juniors:

- **8 h 30 à 9 h30:** Petits-As (5, 6 et 7 ans)
- **9 h 30 à 10 h 30:** Débutant (7, 8 et 9 ans)
- **10 h 30 à 12 h:** Initié/Intermédiaire (9, 10, 11 et 12 ans)

Adultes :

- **12 h 30 à 14 h:** Adultes Débutant
- **14 h à 15 h 30:** Adultes Initié
- **15 h 30 à 17 h:** Adultes Cardio-Tennis (Entraînement rythmé de tennis avec drills)

Été 2013

Date de début de la session: **dimanche 7 juillet au dimanche 11 août 2013** (6 semaines)

Horaire des cours et clientèle visée:

Juniors

- **8 h 30 à 9 h30:** Petits-As (5, 6 et 7 ans)
- **9 h 30 à 10 h 30:** Débutant (7, 8 et 9 ans)
- **10 h 30 à 12 h:** Initié/Intermédiaire (9, 10, 11 et 12 ans)

Adultes :

- **12 h 30 à 14 h:** Adultes Débutant
- **14 h à 15 h 30:** Adultes Initié
- **15 h 30 à 17 h:** Adultes Cardio-Tennis (Entraînement rythmé de tennis avec drills)

Information et inscription : **Pierre Samson**
418 929-6061



Programme « Changez d'air »



Les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme. L'une des causes de ce phénomène est le chauffage au bois, qui est pour une part importante responsable du smog hivernal.

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal. À cet effet, L'AQLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR! » offrant une remise jusqu'à 400 \$ pour

les vieux poêles et 500 \$ pour les fournaises et jusqu'à 100 \$ pour le système d'évent. L'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5 000 vieux appareils de chauffage. Il se déroule en deux phases:

– **Première phase:** Ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 25 000 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité;

– **Deuxième phase:** La participation des municipalités est requise dans une deuxième phase qui débute le 1^{er} janvier 2013, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100 \$ pour chaque vieux appareil de chauffage au bois, portant la remise totale à 200 \$ pour un retrait et à 500 \$ (poêle) ou 600 \$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70 % moins de particules fines.

En terminant, la municipalité a envoyé une résolution confirmant son adhésion à ce programme pour la deuxième phase. Les résidents de Sainte-Pétronille peuvent donc profiter des subventions qui y sont offertes. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur le programme "Changez d'air", veuillez consulter le www.changezdair.org.

RAPPEL RAPPEL RAPPEL

N'oubliez pas que le méga-recyclage aura lieu **samedi le 4 mai 2013** au Logi-Sport (517, route des Prêtres) à Saint-Pierre I.O. De 9 h à 14 h.



Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **10 juin 2013**.

Équipe de rédaction :

- Jean-François Labbé, directeur général
- Harold Noël, maire
- Enrico Desjardins, conseiller

Collaborateurs :

- Gilles Gallichan
- Lise Paquet
- Robert Martel

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi	9 h à 12 h 13 h à 16 h
Mercredi	13 h 30 à 16 h (en soirée sur rendez-vous)
Jeu	9 h à 12 h 13 h 00 à 16 h 00
3, chemin de l'Église Sainte-Pétronille GOA 4C0	

Tél. : 418 828-2270
Fax : 418 828-1364

Courriel :
ste-petronille@qc.aira.com



UN PETIT RAPPEL...

N'oubliez pas que la date d'échéance pour le deuxième versement des taxes municipales est fixée au 15 juin prochain.

Village de Sainte-Pétronille
Rapport financier 2012

	2012		2011
	RÉEL	BUDGET	RÉEL
REVENUS			
Taxes foncières	963 170	952 916	917 935
Paiements tenant lieu de taxes	16 125	19 032	20 079
Transferts / Subventions	50 574	25 000	29 524
Services rendus	38 557	30 425	34 746
Imposition de droits	97 000	43 100	67 298
Amendes et pénalités	1 397	3 000	2 742
Intérêts	4 647	4 000	7 573
TOTAL	1 171 470	1 077 473	1 079 897
CHARGES			
Administration générale	360 920	388 498	334 512
Sécurité publique	245 129	248 600	244 214
Transport	204 212	208 000	179 654
Hygiène du milieu	88 320	112 935	89 172
Aménagement et urbanisme	32 309	25 040	11 570
Loisirs et culture	124 232	134 400	122 394
Frais de financement	0	0	0
Amortissement des immobilisations	70 006		65 034
TOTAL	1 125 128	1 117 473	1 046 550
Excédent de l'exercice	46 342	-40 000	33 347
Amortissement des immobilisations	70 006		65 034
Activités d'investissement	-32 438		-40 295
Surplus accumulé non affecté		40 000	
Surplus accumulé affecté	40 000		42 000
TOTAL	77 568	40 000	66 739
Excédent de trésorerie	123 910	0	100 086

EN VRAC...

ENCOMBREMENTS RÉSIDENTIELS

La collecte des encombrants résidentiels aura lieu le 29 mai.

N'est pas un encombrant résidentiel :
 Les carrosseries d'automobile, le bois servant à la construction, la tôle et la broche, les machineries agricoles et les carcasses de motoneige. Les poubelles de 100 litres et plus ne sont pas acceptées

Mais alors, qu'est-ce qu'un encombrant résidentiel ?

Articles volumineux ou pesants de façon non limitative, tels les meubles, les articles de ménage, les appareils électriques, les fournaises, les sommiers et matelas, les lits, les réservoirs d'eau chaude, les tapis ou tout autre objet non recyclable ne pouvant être reçu lors de la collecte régulière.

SENS UNIQUE

Veillez noter que le sens unique de la rue Gagnon vers la rue Laflamme a été installé pour la durée de la saison estivale.

ABRIS TEMPORAIRES

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1^{er} mai.

CHIENS

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des caisiers postaux.

CAMP MULTISPORT

5 À 15 ANS!

SEMAINES DISPONIBLES:

12 AU 16 AOÛT 2013

19 AU 23 AOÛT 2013



SOCCER, TENNIS, ATHLÉTISME, TOUCH FOOTBALL, BASKET, COURSE À OBSTACLE ET ULTIMATE FREESBEE !

Information et inscription par téléphone auprès de :

Pierre Samson
418-929-6061

courriel : tennisacademie@me.com

Service de garde inclus.

Arrivée: dès 8h00

Départ : 17h00

Activités entre 9h00 et 16h00

Coût: 139\$ /sem.

- Rabais de 10\$/semaine pour:
- un 2^{ème} enfant d'une même famille
 - une 2^{ème} semaine

Viens t'amuser et te dépasser en apprenant à perfectionner la technique et la stratégie de plusieurs sports:

Village de Sainte-Pétronille
Rapport financier
1er janvier au 31 mars 2013

			Dépenses (suite)	
Revenus	Budget 2013	31-03-2013	Budget 2013	31-03-2013
Taxes			Évaluation	
Taxe foncière	938 715	913 112	Évaluation	32 900 2 890
Taxe d'affaires	9 746	37 903	Sécurité publique	
Vidange	67 000	72 660	Sûreté du Québec	178 000 175 808
Paiements tenant lieu de taxes			Police locale	2 000 0
Immeubles des réseaux santé & services sociaux		0	Service incendie	100 800 0
Autres - compensations versées par les institutions religieuses	16 646	16 646	Mesures d'urgence	500 0
Autres revenus de sources locales			Citernes	1 950 1 830
Autres revenus de sources locales	82 965	18 933	Transport / Voirie	
Transferts inconditionnels			Inspecteur agraire	300 0
Compensation T.V.Q.	49 000	66 738	Rémunération - Voirie	36 925 5 783
Transferts conditionnels			Régime de retraite - Voirie	1 300 253
Transferts conditionnels	339 398		Retenues à la source - Voirie	5 600 715
Appropriation - Surplus	30 000	30 000	Frais de déplacement	3 000 380
Total	1 533 470	1 155 992	Voirie - général	46 925 7 115
			Enlèvement de la neige (+ trottoirs)	65 000 44 723
			Sable	6 000 3 593
			Éclairage des rues	18 000 4 843
			Transport adapté	5 000 4 480
			Hygiène du milieu	
			Enlèvement des ordures	67 000 67 390
			Analyse d'eau	935 0
Dépenses	Budget 2013	31-03-2013	Aménagement et urbanisme	
Conseil municipal			Salaire occasionnel - Urbanisme	2 500 0
Rémunération	32 000	10 990	Retenues à la source - Urbanisme	265 0
Frais de comité	3 000	0	Frais de déplacement	300 0
Allocation de dépenses	15 750	4 637	Urbanisme	8 000 0
Régime de retraite - Élus	2 400	1 120	Embellissement du territoire	7 000 60
Retenues à la source - Élus	2 550	656	Salaire occ. - Horticulture	6 500 0
Frais de représentation	1 000	138	Retenues à la source - horticulture	1 040 0
Application de la loi			Loisirs	
Cour municipale	500	0	Fête de la Saint-Jean	1 000 0
Gestion financière et administrative			Rémunération - Loisirs	31 100 9 354
Rémunération adm. générale	53 000	13 610	Régime de retraite - Loisirs	1 100 277
Régime de retraite - Adm.	2 520	625	Retenues à la source - Loisirs	4 700 1 257
Retenues à la source - Adm.	7 510	1 743	Entretien - Centre communautaire	23 800 6 360
Frais de déplacement & représentation	500	0	Rémunération des moniteurs	31 200 0
Gestion financière et administrative	241 200	174 686	Retenues à la source - Moniteurs	4 550 0
Greffe			Loisirs - Général	31 650 4 190
Greffe	5 500	0	Bibliothèque	8 200 4 867
			140ème - Livres	3 000 0
			Fonds d'investissement	
			Fonds d'investissement	428 000 3 976
			Total	1 533 470 558 349